DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2007

Délibération n° 2007.11.365

Exercice 2007 : décision modificative n°4

LE VINGT TROIS NOVEMBRE DEUX MILLE SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.
Date d'envoi de la convocation : **16 novembre 2007**

Membres présents :

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, Jean-Claude BESSE, Bernard BIRONNEAU, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Guy DUPUIS, François ELIE, Annie FOUGERE, Maurice HARDY, Michel HUMEAU, Jean MARDIKIAN, Gérard MARQUET, Jean-Claude MOGIS, Daniel OPIC, Alain PIAUD

Ont donné pouvoir :

Bernard ALLIAT à Philippe MOTTET, Bernard CONTAMINE à Jean BOUGETTE, Jean-Yves DE PRAT à Jean MARDIKIAN, Louis DESSET à Bernard SAUZE, Jean DUMERGUE à Alain PIAUD, Martine FAURY à Annie FOUGERE, Maurice FOUGERE à Denis DOLIMONT, Jean-Pierre GRAND à Lionel MERONI, Jean-Jacques SYOEN à François ELIE

Excusé(s) :

Michel BRONCY, Philippe BERTHET, Didier LOUIS, Christian RAPNOUIL, Patrick RIFFAUD, Gilles VIGIER

Excusé(s) représenté(s) :

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 NOVEMBRE 2007	DELIBERATION N° 2007.11.365
FINANCES - PROGRAMMATION	Rapporteur : **Monsieur NEBOUT**
EXERCICE 2007 : DECISION MODIFICATIVE N°4	

Je soumets à votre approbation la décision modificative n°4. Cette décision modificative prend notamment en compte les propositions des différentes commissions thématiques.

Je vous propose également d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions ainsi que tout acte à intervenir dans le cadre de la présente décision.

BUDGET PRINCIPAL

Commission Equipements structurants du 16 octobre 2007

1) La commission a proposé l'attribution d'une subvention complémentaire de 15 000 € à Ludoland à l'occasion du 20ème anniversaire de la manifestation. Il convient de prendre les crédits sur l'enveloppe « provision pour manifestations exceptionnelles ».

Commission Développement solidaire du 24 octobre 2007

2) La commission a proposé l'attribution des subventions suivantes :

- 2 000 € à Eclaicie (formation sur la gestion des conflits et des violences),
- 12 000 € à Loisirs Formation Mobilité (aide à la mobilité),
- 4 400 € à la MJC Louis Aragon.

Ces dépenses seront financées par prélèvement de 14 000 € sur les crédits prévus pour la Maison de l'Emploi et de 4 400 € sur les crédits de fonctionnement du contrat local de sécurité.

Par ailleurs il est proposé de modifier les crédits suivants :

3) La construction de 11 logements au Moulin de Colas à La Couronne a bénéficié d'un subventionnement du fonds d'aménagement urbain (F.A.U.) à hauteur de 55 000 €. La ComAGA s'est engagée à reverser cette somme à Logélia Charente qui réalise l'opération. Cette somme a été inscrite en fonctionnement à la décision modificative n°1. Or, le versement de la subvention à Logelia va s'étaler sur 2 ou 3 exercices, en fonction de l'avancement du chantier. Les 55 000 € ont été perçus en totalité par la ComAGA or les travaux ne sont pas terminés. Il faut attendre les consignes du SGAR (Secrétariat Général pour les Affaires Régionales) sur ce point afin de voir si nous devons rembourser tout ou partie de cette subvention.

Il convient donc :

- d'annuler la recette et la dépense en fonctionnement pour 2007,
- d'inscrire les crédits en investissement, tant en dépense qu'en recette en vue soit du remboursement soit du paiement à Logélia.

4) La direction des ressources humaines propose de transférer 2 500 € du chapitre charges de personnel (012) au chapitre charges à caractère général (011) pour faire face à des indemnités de déménagement suite à mutation.

5) Suite au remboursement de 400 € par la MAAF pour un sinistre sur un violon, le conservatoire demande l'inscription de la somme équivalente en dépense d'investissement (article 2188) pour participer à l'achat d'un nouvel instrument.

BUDGET ANNEXE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

6) Afin de prendre en charge les dernières annulations de loyers il est nécessaire d'abonder de 1 000 € le compte 673 par une diminution équivalente des inscriptions au chapitre 011 (taxes foncières).

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

7) Dans le cadre de la mise en place de l'autosurveillance et du diagnostic permanent des réseaux, 252 816 € ont été inscrits en travaux (article 2315). Or, une partie de ces dépenses consiste pour cette année en l'acquisition de matériels informatiques et de logiciels. Par conséquent, il est proposé les ajustements suivants :

- acquisition d'un logiciel de métrologie pour 26 645 € (article 205),
- acquisition d'appareil de mesure pour 45 917 € (article 21562) et de matériels informatiques pour 24 548 € (article 2183),
- travaux de métrologie pour - 97 110 € (article 2315).

BUDGET ANNEXE TRANSPORT EN COMMUN

8) Il convient de provisionner la ligne relative aux travaux du parking bus route de Bordeaux (article 2312) en prévision de la cession de terrains à Castorama. Pour ce faire, il est nécessaire de transférer des crédits du chapitre 21 (système de réservation) pour 371 218 € et de l'opération 9901 centre bus Girac pour 138 782 €. Cette opération 9901 sera ainsi soldée.

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : **26 novembre 2007**	**Affiché le :** **27 novembre 2007**

Les tableaux ci-après récapitulent ces ajustements

BUDGET PRINCIPAL

	Chapitre	Article	Fonction	Opération	Libellé de l'imputation	Dépenses	Recettes
	SECTION D'INVESTISSEMENT						
3		1311	70		Etat (Fonds d'aménagement urbain – FAU)		55 000 €
					Total chapitre 13		**55 000 €**
5	020	020			Dépenses imprévues	- 400 €	
					Total chapitre 020	**- 400 €**	
3	204	2041(708)	70		Subvention Logelia HLM (FAU)	55 000 €	
					Total chapitre 204	**55 000 €**	
5	21	2188 (01)	311(1)		Instruments de musique	400 €	
					Total chapitre 21	**400 €**	
					TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	**55 000 €**	**55 000 €**

	Chapitre	Article	Fonction	Opération	Libellé de l'imputation	Dépenses	Recettes
	SECTION DE FONCTIONNEMENT						
2	011	6288	8241		Autres fournitures non stockées	- 4 400 €	
4	011	6255	3111(1)		Frais de déménagement	2 500 €	
					Total chapitre 011	**- 1 900 €**	
4	012	64111	3111(1)		Rémunération principale titulaires	- 2 500 €	
					Total chapitre 012	**- 2 500 €**	
2	65	6573(806)	824(0)		Maison de l'emploi	- 14 000 €	
2	65	6574(023)	824(1)		Loisirs Formation mobilité	12 000 €	
2	65	6574(18)	824(1)		Eclaircie	2 000 €	
2	65	6574(33)	824(1)		CSCS MJC Louis Aragon	4 400 €	
1	65	6574(327)	30		Provision pour manifestations	- 15 000 €	
3	65	6574(024)	70		Logélia pour projet Le Moulin de Colas (FAU)	- 55 000 €	
1	65	6574(863)	90		Ludoland	15 000 €	
					Total chapitre 65	**- 50 600 €**	
3	74	7471	70		Etat (FAU)		- 55 000 €
					Total chapitre 74		
					TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	**- 55 000 €**	**- 55 000 €**

BUDGET ANNEXE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

	Chapitre	Article	Fonction	Opération	Libellé de l'imputation	Dépenses	Recettes
	SECTION DE FONCTIONNEMENT						
6	011	63512			Taxes foncières	- 1 000 €	
					Total chapitre 011	**- 1 000 €**	
6	67	673			Annulation de titres	1 000 €	
					Total chapitre 65	**1 000 €**	
					TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

	Chapitre	Article	Fonction	Opération	Libellé de l'imputation	Dépenses	Recettes
	SECTION D'INVESTISSEMENT						
7	20	205 (01)			Acquisition de logiciels	26 645 €	
					Total chapitre 20	**26 645 €**	
7	21	2156 (203)			Acquisition appareil de mesure	45 917 €	
7	21	2183 (01)			Acquisition matériels informatiques	24 548 €	
					Total chapitre 21	**70 465 €**	
7	23	2315(27)			Travaux équipement diagnostic permanent	- 97 110 €	
					Total chapitre 23	**- 97 110 €**	
					TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT		

BUDGET ANNEXE TRANSPORT EN COMMUN

	Chapitre	Article	Fonction	Opération	Libellé de l'imputation	Dépenses	Recettes
	SECTION D'INVESTISSEMENT						
8	21	2183(002)			Système de réservation	- 371 218 €	
					Total chapitre 21	**- 371 218 €**	
8	23	2312(01)			Travaux parking STGA	510 000 €	
					Total chapitre 23	**510 000 €**	
8	23	2313(01)		9901	Centre bus Girac	-138 782 €	
					Total Opération 9901	**- 138 782 €**	
					TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT		